

(No. 46.)

(Circulaire au Clergé.)

{ ARCHÉVÉCHÉ DE QUÉBEC,
10 Septembre 1875.

- I. Fondation de lits à l'Hôpital du Sacré Cœur.
- II. Souscription pour le Collège de Sainte Anne.
- III. Enrégistrement des acquisitions de bien-fonds, faites par les paroisses et missions.
- IV. Le rabat remplacé par le collet romain.
- V. Tableau des Quarante Heures pour la fin de 1875.
- VI. Rapport annuel pour 1875. Encore de bonne qualité à employer dans les registres.
- VII. Indulgences des sociétés de tempérance.

MONSIEUR,

I.

Depuis l'érection de l'Hôpital du Sacré Cœur, de nombreuses demandes ont été adressées par des curés qui désiraient y placer des pauvres invalides ou vieillards de leurs paroisses. Les bonnes Sœurs qui dirigent cet Hôpital avec un zèle admirable, n'ont pu accueillir favorablement toutes ces demandes, faute de place et surtout faute de ressources, car l'Hôpital n'a encore aucune rente assurée.

Il arrive assez souvent que des personnes charitables léguent des sommes pour être employées en aumônes dans telle ou telle paroisse. Au lieu de distribuer ces sommes en aumônes dont l'effet n'est pas sensible et surtout ne dure guère plus d'un jour, ne vaudrait-il pas